Association De la Charente-Maritime aux Grandes Écoles
22 rue Chaudruc de Crazannes
17100 Saintes

M. Julien FELLER
Vice-président
Club d'entreprises Pro Saintes Expansion (PSE)
18 Boulevard Guillet Maillet
17100 Saintes

Saintes, le 28 juin 2022.

Objet : Demande de mécénat (Voyage « Découverte de la vie étudiante »)

1. Présentation de l'association

« De la Charente-Maritime aux Grandes Ecoles » (DCMGE) a été créée en 2018 et rassemble aujourd'hui environ 100 étudiants et jeunes diplômés originaires du département.

L'association poursuit 2 objectifs principaux :

a) *Agir pour l'égalité des chances, en aidant les lycéens de notre département à lever les freins d'accès à l'enseignement supérieur (information, autocensure, etc.) ;*
b) *Favoriser le retour d'étudiants et jeunes diplômés en Charente-Maritime à travers des opportunités professionnelles (stages, emplois...) valorisant notre territoire.*

Plusieurs actions sont ainsi menées : interventions (plus de 4 000 jeunes sensibilisés en 2021-2022), parrainages individuels (250 jeunes suivis en 2021 et 160 en 2022), etc.

2. Projet à soutenir

En octobre 2022, nous organisons un voyage « Découverte de la vie étudiante » **à Paris avec un groupe de 40 lycéens de Charente-Maritime**, afin de leur faire découvrir différents lieux d'études et de culture dans la capitale, ce qui renforcera la qualité de leurs candidatures et démystifiera cette hypothèse ambitieuse pour leur orientation.

3. Budget prévisionnel / Plan de financement

Le budget de ce voyage est estimé à environ 9 000 € et nous avons déjà obtenu des financements publics (département de la Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine, État) à hauteur de 6 000 €. **A ce jour, le reste à financer s'élève donc à 3 000 €.**

Aussi, afin de renforcer l'ancrage territorial de notre action et faire de celle-ci un projet de territoire, nous souhaitons désormais nous adresser à des acteurs économiques locaux, sous la forme du mécénat. **Nous comptons dès lors sur votre générosité pour soutenir l'ambition des lycéens et le rayonnement de notre territoire.**

☛ *DCMGE étant reconnue association d'intérêt général, votre don pourra donner lieu à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.*

Brice GUILLOTEAU
Président de l'association DCMGE